



AMO OPÉRATION "CŒUR DE VILLAGE" FONTAINES-SAINT-MARTIN

Fontaines-St-Martin, Rhône (69)

Livraison : 2006

Maître d'Ouvrage :
Ville de Fontaines-Saint-Martin
OPAC du Rhône

Coût des travaux : 2,8 M€ HT

Description :

Opération sur le site du Moulin des Prolières comprenant :

- la construction d'un pôle Enfance : restaurant scolaire, halte-garderie, crèche et salle de conférence (1000 m² SHON),
- le réaménagement de la ferme Soliman Pacha en ferme pédagogique, salle muséographique (330 m² SHON) et logements sociaux (OPAC du Rhône, 440 m² SHON),
- la restructuration de locaux à usage péri-scolaire en pôle médical (560 m² SHON) et logements sociaux (OPAC du Rhône, 200 m² SHON).



UN PROJET DE HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE (HQE)

Les axes forts du projet, résultant de l'étude de programmation, sont :

1 La relation du bâtiment avec son environnement

L'eau, présente sur le site, est mise en valeur par des rus, et chemine à travers les aménagements. Les surfaces extérieures imperméables sont limitées : gravette pour les aires de stationnement, renforcement de la végétation aux abords.

La gestion des différents flux a fait l'objet d'une réflexion approfondie, d'autant que le site est fréquenté par de jeunes enfants : séparation nette des aires "véhicules" et de celles "piétonnes".

2 Le choix de matériaux et composants constructifs

La mise en place de la brique Monomur permet d'assurer le confort thermique, notamment par l'inertie apportée et les capacités naturelles de régulation hygrothermique de ce matériau, tout en veillant à la qualité sanitaire et environnementale du bâtiment.

Cette qualité environnementale est renforcée par l'isolation des planchers hauts sous combles par de la ouate de cellulose, l'usage du bois en structure, les revêtements de sol à base de linoléum, et les menuiseries en bois Douglas.



3 La gestion de l'énergie

Avec notamment :

- le recours aux énergies renouvelables : chaufferie mixte bois/gaz sur le site « Cœur de Village », avec réseau de chaleur desservant l'ensemble du site ; capteurs photovoltaïques en auvent du pôle médical (18 m²),
- la mise en place d'une ventilation double flux avec récupération d'énergie pour le bâtiment neuf,
- la conception de l'éclairage extérieur avec des lampes fluocompactes, et le choix des luminaires type T5 dans les principaux locaux.

INTERVENANTS

| | |
|------------------|---|
| Maître d'Ouvrage | Commune de Fontaines-Saint-Martin 1 place Jean Moulin 69270 Fontaines-Saint-Martin Tél : 04 72 42 9191 |
| | OPAC du Rhône 194 rue Duguesclin 69433 Lyon Cedex 03 Tél : 04 78 95 52 30 |
| AMO HQE | ETAMINE 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin M. Nicolas MOLLE Tél : 04 37 45 34 20 |
| Architecte | MEGARD Architecture et Urbanisme Place St Vincent de Paul 01400 Châtillon-sur-Chalaronne Tél : 04 74 55 10 23 |
| BE Thermique | ELITHIS 26 rue de la Résistance 71850 Charnay-Lès-Mâcon Tél : 03 85 20 92 50 |
| BE Bois | ARBORESCENCE 166 rue Jean Moulin 73700 Bourg-Saint-Maurice Tél : 03 85 20 92 50 |

Siège : 10 avenue des Canuts 69120 Vaulx-en-Velin - 04 37 45 34 20 / 04 37 45 41 38

Agence : 18 rue des Terres au Curé 75013 Paris



E-mail : info@etamine.coop - Web : www.etamine.coop

SARL SCOP à capital variable - RCS Lyon 424 731 248 000 60 - APE 7112 B